

LES DÉPENSES—LA CIRCONSCRIPTION DE SAULT-SAINTE-MARIE

Question n° 362—**M. Symes:**

Depuis le mois d'octobre 1972 jusqu'à ce jour, quel montant a été dépensé dans la circonscription de Sault-Sainte-Marie par a) le ministère des Pêches et de l'Environnement et ses agences, b) le ministère des Approvisionnements et Services et ses agences.

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Pêches et de l'Environnement et des Approvisionnements et Services m'informent comme suit: a) D'octobre 1972 jusqu'au 31 octobre 1977: \$20,253,668. b) Le ministère des Approvisionnements et Services a passé des marchés pour une valeur de \$537,000 au Sault-Sainte-Marie pour le compte d'autres ministères. Les statistiques sur les marchés n'étaient pas réparties par bureau régional avant le 1^{er} avril 1976.

RADIO-CANADA—LES SONDAGES DE POPULARITÉ

Question n° 727—**M. Lambert (Bellechasse):**

La Société Radio-Canada peut-elle procéder à des sondages de popularité a) de partis politiques (i) nationaux (ii) provinciaux, b) du Parti québécois et, dans l'affirmative et dans chaque cas, comment procède-t-elle et combien de personnes sont consultées?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Un service d'information complet doit présenter de temps en temps les résultats de sondages d'opinion publique sur toutes sortes de questions. Il arrive que la Société Radio-Canada cite dans ses émissions d'information les résultats de sondages d'opinion publique effectués indépendamment par des instituts de sondage. Parfois, elle les complète par des sondages qu'elle commande. En agissant ainsi, la Société Radio-Canada réalise les objets et exerce les pouvoirs énoncés à l'article 39 de la loi sur la radiodiffusion. La méthode employée pour effectuer ces sondages n'est pas fixe: le nombre de personnes qui seront interrogées, les régions du pays visées, la durée des consultations, le genre de questions posées et les autres caractéristiques du sondage dépendent de la question à l'étude et du genre d'émission envisagée. Dans la plupart des cas, les sondages sont effectués par des sociétés indépendantes, avec participation de la Société à la conception du sondage, et dans tous les cas ils s'effectuent conformément aux normes de recherche professionnelle les plus rigoureuses.

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCLUSE À PORT SEVERN

Question n° 1021—**M. Rynard:**

Quand prévoit-on construire une nouvelle écluse à Port Severn (écluse n° 45), suite à la construction du nouveau chemin de fer à Big Chute sur le canal Trent-Severn?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Conformément aux prévisions budgétaires de Parcs Canada, la construction de la nouvelle écluse à Port Severn (écluse n° 45) devrait commencer durant l'année financière 1981-1982.

Questions au Feuilleton

SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE À CERTAINES RÉGIONS DU QUÉBEC

Question n° 1028—**M. Beaudoin:**

1. Le 6 décembre 1977, le ministère de l'Industrie et du Commerce avait-il reçu des demandes d'aide financière émanant de la a) province de Québec, b) circonscription électorale de Richmond, dans le cadre du Programme d'expansion des entreprises et, dans l'affirmative, combien?

2. Dans le cadre de ce même programme, le Ministère a-t-il accordé des subventions à des entreprises a) du Québec, b) de la circonscription électorale de Richmond et, dans l'affirmative, pour quel montant?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Aux termes du Programme d'expansion des entreprises, le ministère de l'Industrie et du Commerce a reçu, du 1^{er} avril au 6 décembre 1977: (a) 109 demandes d'aide émanant de sociétés implantées au Québec. (b) 1 demande d'aide émanant d'une société établie dans la circonscription de Richmond.

2. Aux termes du Programme d'expansion des entreprises, du 1^{er} avril au 6 décembre 1977: (a) 51 contributions totalisant \$15,784,017 ont été versées à des sociétés implantées au Québec. (b) 1 contribution de \$10,500 a été versée à une société établie dans la circonscription de Richmond.

LE PROGRAMME DE RÉGULARISATION DES CRUES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE FRASER VALLEY-EST

Question n° 1035—**M. Patterson:**

Depuis 1968, combien d'argent a été alloué chaque année dans la circonscription électorale de Fraser Valley-Est, dans le cadre du Programme de régularisation des crues?

M. Mike Landers (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): Voici un relevé des dépenses fédérales reliées à la construction et à la surveillance des travaux entrepris dans la circonscription électorale de Fraser Valley-Est dans le cadre du Programme de régularisation des crues du fleuve Fraser depuis 1968: 1968-69,—; 1969-70,—; 1970-71, \$517,500; 1971-72, 607,322; 1972-73, 721,500; 1973-74, \$2,176,675; 1974-75, 2,234,272; 1975-76, 524,877; 1976-77, 738,875; 1977-78, 500,000 (dépenses prévues). Ces chiffres ne comprennent pas le coût de la conception et de l'administration puisque ces dépenses ne sont normalement pas faites à l'intérieur de la circonscription électorale. Les projets de régularisation des crues couverts par ces dépenses sont ceux d'Agassiz, de Harrison Mills, de Chilliwack, de Matsqui, de la rivière Vedder, d'Abbotsford à l'embouchure de la rivière Sumas, de l'île Nicomen et de l'île Seabird.

* * *

[Français]

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 915 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle